

DISTRIBUTION DES MASQUES DE LA VILLE DE SAINT JEAN DE VÉDAS

Madame, Monsieur,
Chère Védasienne et cher Védasien,

Après plus de huit semaines de restrictions strictes de déplacements, le confinement va progressivement être levé à partir du lundi 11 mai.

En tant que Maire de Saint Jean de Védas, je suis profondément attachée à votre sécurité.

Lorsque le Président Macron, le 13 avril, a annoncé que l'État devra permettre à chaque Français de se procurer un masque, il a indiqué « en lien avec les Maires ». Nous avons aussitôt pris les devants, pressentant que l'État ne nous les livrerait pas.

Dès le 11 avril, j'ai validé avec l'ensemble des Maires de la Métropole une commande groupée d'un million de masques alternatifs.

Ils devaient nous être livrés début mai. Ils ne sont pas arrivés.

Mais je vous avais promis que chaque Védasien aurait un masque avant le 11 mai.

Et chaque Védasien aura un masque avant le 11 mai.

Nous avons réussi à trouver une nouvelle solution en urgence.

La distribution aura bien lieu dans votre boîte aux lettres.

Les modalités vous sont expliquées **ci-après**.

Avec les masques, un document précisant les consignes de mise en place, de port et d'entretien vous sera distribué. Respectez bien toutes les préconisations.

Continuez de respecter les gestes barrières, portez un masque au maximum dans l'espace public, prenez soin de vous, prenez soin des autres.

Ce n'est qu'ensemble, collectivement, que nous traverserons cette épreuve.

Avec toute mon amitié,

Isabelle Guiraud
Maire



BON DE DISTRIBUTION DE MASQUE

Ce bon est à découper et accrocher sur votre boîte aux lettres avant 8h le samedi 9 mai.

Des agents municipaux procéderont à la distribution des masques directement dans votre boîte aux lettres avant le dimanche 10 mai au soir.

Nom : **Prénom :**

Adresse :

Nombre de personnes composant le foyer

Adultes : **Enfants de moins de 10 ans :**